



Grand Prix de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

Bonnes Nouvelles des Territoires

Appel aux initiatives impertinentes et réussies

Réseaux Associés



Partenaires



7^{ème} Grand Prix de la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur, créé en 2003, comprend plus d'une quarantaine de membres, organismes et entreprises partenaires, rassemblés dans le même esprit d'évergétisme : réaliser « le bienfait public à partir des libéralités privées ».

Le Cercle a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Grand Prix lancé en 2007 par le Cercle des Entrepreneurs du Futur. Ce dernier est, depuis mi 2015, porté par la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur, avec l'appui de la Fondation Prospective & Innovation.

Pour sa septième édition, les Pr. Michel Godet et Jean-Claude Bouly, qui animent le Cercle, ont voulu garder le caractère opérationnel en faisant remonter des initiatives et actions de terrain réussies et exemplaires, notamment en matière d'emploi et de cohésion sociale. Ces bonnes nouvelles venues des territoires montrent que si la France d'en haut va mal, celle d'en bas qui entreprend et innove va plutôt mieux. C'est ainsi qu'ils se sont rapprochés d'un certain nombre de réseaux partenaires impliqués dans les territoires : Réseau Entreprendre, Initiative France, ADIE, APCE, AVISE, BGE, CCI France, France Active, le Cnam, le Rameau, RDS, Solidarités nouvelles face au chômage.

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur décernera des prix d'un montant de 5 000 € et de 2 000 €. Chaque bonne nouvelle primée fera l'objet d'un récit, rédigé par un professionnel des médias et publié.

Elles seront évaluées par un jury présidé par le Pr. Michel Godet et composé de : Olivier Aubert (Aubert Storch), Fabrice Bardeche (EPITA), Alain Belais (APCE), Jean-Marc Bernard (MMA³), Noël Bouffard (Soprasteria), Jean-Claude Bouly (Cnam-Entrepreneurs), Alain Bravo (Académie des Technologies), Olivier Cazenave (Fondation Prospective Innovation), Anne Chatauret (consultante), Stéphane Daeschner (MMA³), Sophie Jalabert (BGE), Hugues de Jouvenel (Futuribles), Gilles de Labarre (Solidarités Nouvelles face aux Chômage), Denis de Menthon (France Active), Louis Derboulle (Consultant), Gérard François Dumont (Professeur à la Sorbonne), Yves Farge (Académie des Technologies), Benoît Fidelin (Pèlerin), Béatrice Genoux (CCI France), Jean-Paul Guillot (Réalités du Dialogue Social), Vincent Hamel (Entrepreneurs du Monde), Charles-Benoît Heidsieck (le RAMEAU), Antoine Heron (ICDD), Olivier Jarry (MMA³), Frédérique Jeske (Réseau Entreprendre), Guy Keckhut (Cnam-Entrepreneurs), Christine Kerdellant (L'Express), Irène Kerner (Fondation Prospective Innovation), Emmanuel Landais (ADIE), Alain Lebaube (journaliste), André Letowski (consultant), Pierre Méhaignerie (Vitré Communauté), Céline Micouin (Medef), Patrick Miliotis (Institut Esprit Service), Marc Mousli (consultant), Philippe Ratte (Fondation Prospective Innovation), Christian Sautter (France Active), Hugues Sibille (AVISE), Bernadette Sozet (Initiative France), Bruno Tesson (Le Campus des Dirigeants), Catherine Torterat (Union des Couveuses), Gilles Vanderpooten (Reporters d'Espoirs), Jean-Marc Vittori (Les Echos).

¹ <http://www.lapro prospective.fr/cercle>

² Créé en 2003, le Cercle des Entrepreneurs du Futur est piloté par Cnam Entrepreneur(s), appuyé plus particulièrement par quatre membres bienfaiteurs : Epita, Syntec Numérique, Sopra et EDF.

Il comprend plus d'une quarantaine de membres, dont des membres bienfaiteurs : Adecco, Bel, Colas, Monceau Assurances, la SNCF, MMA et Manpower.

³ Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur

Les membres du jury sont désignés de manière intuitu personae et ne peuvent donc se faire représenter, ni répondre personnellement à l'appel.

Une large publicité est envisagée pour la diffusion de cet appel et des réponses primées.

Détails de l'appel aux initiatives réussies

Lancement le 15 mars 2015. Réponses pour le 8 janvier 2016

Remise des prix en juin 2016

Pour répondre à l'appel aux initiatives réussies, les candidats doivent remplir la fiche « Initiative » reprise ci-après, en 10 pages maximum, en 15 000 signes espaces compris. En outre ils doivent produire un résumé de cette fiche Initiative en 800 signes espaces compris. Ils peuvent également produire à l'appui tous éléments complémentaires jugés utiles (articles de presse, reportages, études, etc.).

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, les candidatures doivent satisfaire les conditions suivantes :

- les réponses doivent être rédigées en français ;
- les réponses doivent être adressées sous forme électronique **et** sous forme papier **et** en 5 exemplaires, impérativement identiques. Elles doivent avoir été soumises dans les délais, au format demandé, et être complètes (tous les éléments demandés doivent être fournis) ;
- les candidats ne doivent pas être membres du jury.

Critères d'évaluation

Les initiatives dans le secteur privé, public, mutualiste ou associatif seront notamment évaluées à partir des critères spécifiques suivants :

- caractère novateur, ambitieux, réussi, reproductible et/ou inspirant ;
- impacts en termes économique, social et environnemental ;
- apport en efficacité ;
- apport à la vie locale ;
- apport à la cohésion sociale et à la solidarité.

Procédure de sélection

Le jury désignera en son sein, pour chaque initiative éligible, au moins deux rapporteurs chargés de l'évaluation.

Lors d'une première séance du jury, après audition des évaluations faites par les rapporteurs, le jury votera pour établir la liste des initiatives retenues.

Lors d'une seconde réunion, le jury votera pour déterminer les initiatives primées.

Les votes du jury seront effectués à la majorité qualifiée des membres présents. En cas d'ex-æquo, la voix du Président du jury sera prépondérante.

CANDIDATURE



Grand Prix de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

Les candidatures sont à envoyer au plus tard le 8 janvier 2016, sous forme électronique à l'adresse suivante :



fondation-mma-des-entrepreneurs-du-futur@groupe-mma.fr

et si possible sous forme papier par voie postale, **en cinq exemplaires**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :



Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur
14 boulevard Marie et Alexandre Oyon
72030 Le Mans Cedex 9

Pour tous renseignements complémentaires :
fondation-mma-des-entrepreneurs-du-futur@groupe-mma.fr

Fiche « Initiative »

Intitulé :

Filière - domaine d'application de l'initiative :

Lieu (commune ou autre échelle territoriale) :

Année de démarrage :

Description de l'initiative :

Situation ex-ante et objectif(s) de progrès visé :

Gouvernance de l'initiative (raison sociale)

Nom et coordonnées du ou des porteurs

Adresse mail :

Adresse postale :

Tel. :

Moyens mobilisés (humains, financiers et autres)

Public visé :

Partenaires :

Résultats et performances du point de vue de l'emploi, de la cohésion sociale et du développement durable.

Forces et faiblesses du projet, accélérateurs trouvés et freins rencontrés, selon le porteur de l'initiative :

Perspectives d'essaimage et de développement

NB - S'il s'agit de l'application locale d'une initiative déjà développée sur plusieurs sites, indiquer quel est ce cadre d'ensemble et préciser notamment si l'action sur le site décrit par la fiche a été à l'origine (ou pas) des autres cas de mise en œuvre :

TABLE

Préface, Jean-Pierre Raffarin

Une moisson d'initiatives impertinentes et réussies, Michel Godet et Jean-Claude Bouly

INITIATIVES PRIMÉES

Au pays de Vitré : faire aimer l'industrie aux jeunes et à leur famille avec Pierre Méhaignerie

À Marseille : les chercheurs de trésor des quartiers Nord avec Prosper Wanner

Au Pays basque : la renaissance d'une race de porc disparue avec Pierre Oteiza

À l'île de La Réunion : la mer au goût créole avec Elsa Panechou

En Alsace : des rencontres rapides aux affinités durables avec le Laboratoire régional des partenariats

En Île-de-France : une innovation face à Alzheimer avec le réseau Mémoire Aloïs

COUPS DE COEUR

En Ardèche : rurale mais pas ringarde avec Odette & Co, un réseau de femmes qui défraie la chronique

En outre-mer : l'insertion des jeunes avec le Service militaire adapté

À Strasbourg : quand les résidus de café viennent enrichir la terre des Jardins de la Montagne verte avec Fatima Riahi et Nicolas Schulé

Dans les Pyrénées-Orientales : Diam Bouchage, l'innovation au secours des bouchons de liège avec Dominique Tourneix

En Savoie : quand le handicap ne résiste pas à la force de la volonté avec Mathieu Deymonnaz

www.lapropective.fr
ebook disponible à 13,99 € sur numerique.odilejacob.fr



BON DE COMMANDE

Titre : Bonnes Nouvelles des Territoires Auteurs : M. Godet/J.-C. Bouly

Éditeur : Éditions Odile Jacob

Quantité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

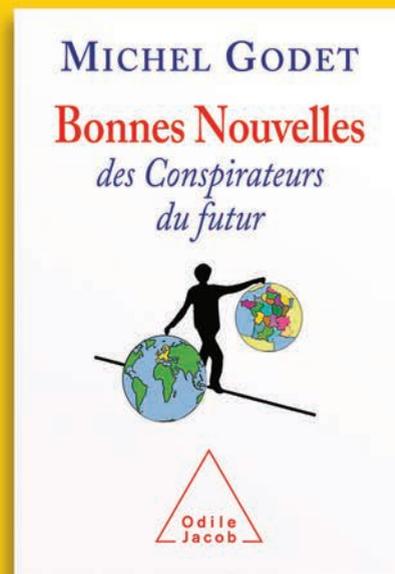
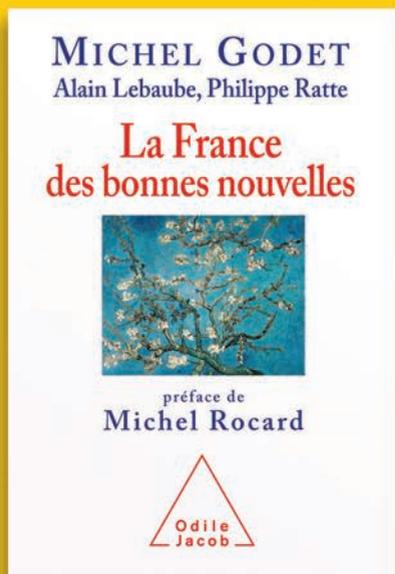
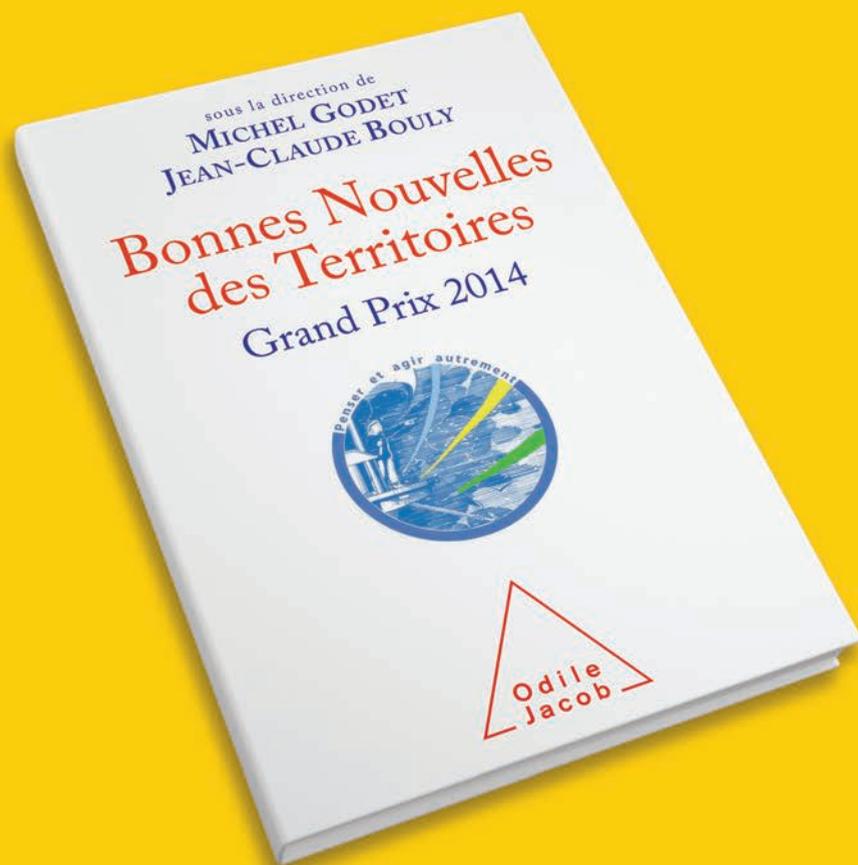
Tél. :

Prix : 18 € + frais de port (colis expédiés en Colissimo) 7 € : France et Dom Tom / 14 € : étranger

Règlement par chèque chèque joint

Fait à le / /2015

signature :





le cnam

Formation | Recherche | Valorisation

Cnam entrepreneur(s) Accompagner les entrepreneurs

Des formations-développement et des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial en phase avec les réalités professionnelles et nourries par la recherche.

Conservatoire national des arts et métiers | Cnam entrepreneur(s)

tél +33 (0)3 83 85 49 00 | info@cnam-entrepreneurs.eu | www.cnam-entrepreneurs.eu

www.apce.com



APCE
AGENCE POUR LA
CRÉATION D'ENTREPRISES

Vous êtes plus de 700 000 chaque mois à visiter notre site internet, consulter nos guides et nos études, utiliser nos services en ligne...

Notre ambition ainsi que celle de nos partenaires :

- vous informer en temps réel de manière exhaustive au plus près de vos attentes,
- faciliter la construction de votre projet d'entreprise,
- simplifier vos démarches,
- vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Créateur d'entreprise	Repreneur/ Cédant	Nouveau chef d'entreprise	Professionnel décideur	Enseignant
<ul style="list-style-type: none"> Vous cherchez une idée de création ? Vous êtes en cours de construction d'un projet ? Vous créez votre entreprise ? <p>Découvrez comment www.apce.com va vous aider...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous recherchez une entreprise à reprendre ? Vous construisez votre plan de reprise d'entreprise ? Vous négociez la reprise d'une entreprise ? <p>Avec notre parcours personnalisé, vous êtes à quelques clics d'aboutir...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous vous organisez pour bien démarrer votre nouvelle entreprise ? Vous prévoyez son évolution ? Vous êtes amené à transformer votre entreprise ? <p>www.apce.com vous ouvre de nouvelles perspectives...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous conseillez et accompagnez les porteurs de projet Vous cherchez les statistiques et études sur la création/reprise ? <p>Accédez aux outils nécessaires à l'exercice de votre métier...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous cherchez des outils pour Vous cherchez des informations sur l'OPPE ? <p>Des dispositifs pédagogiques pour encourager l'esprit</p>



Le microcrédit pour créer sa boîte.

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

ORIGINE

Créée en 1989 par Maria Nowak, l'Adie s'est inspirée de l'expérience de la Grameen Bank du Professeur Muhammad Yunus au Bangladesh en l'adaptant, en France, aux conditions d'un pays industrialisé.

PUBLIC

Toutes les personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique – notamment les personnes au chômage ou allocataires du RSA – et désireuses de créer leur propre emploi peuvent s'adresser à une des antennes locales de l'Adie.

CHIFFRES CLÉS

Depuis sa création, l'Adie a financé plus de 140 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 100 000 entreprises, avec un taux de pérennité après deux ans de 70% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 84%.

En 2013, plus de 14 000 personnes ont été financées permettant ainsi la création de 200 emplois par semaine.

MISSIONS

L'association, aujourd'hui présidée par Catherine Barbaroux, a pour objet de :

- Financer les projets des créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement ceux des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA.
- Accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

120 antennes et près de 250 permanences couvrent tout le territoire national. Plus de 450 permanents sont à l'écoute des créateurs potentiels. Ils sont aidés par plus de 1 300 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, insertion bancaire...).



Copyrights - Joseph Melin

www.avise.org

Le portail du développement de l'économie sociale et solidaire



Un site dédié à la création et au développement des structures d'utilité sociale

- Des contenus d'information pour comprendre et agir
- Des dossiers thématiques
- Des portraits d'initiatives de l'Économie sociale et solidaire (ESS)
- La cartographie des politiques et des actions ESS en Région
- Une sélection d'acteurs et de dispositifs de l'accompagnement et du financement
- Des ressources : fiches pratiques, repères, guides, études de cas, enquêtes...
- Un fil d'actualités : nouveautés en Région et en Europe, agenda, appels à projets...



Agence d'ingénierie et de services créée en 2002 par la Caisse des Dépôts et des grands acteurs de l'économie sociale, l'Avise agit pour le développement de l'économie sociale et solidaire, créatrice d'activités innovantes et d'emplois de qualité.





Depuis sa création BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 280 000 entreprises**.

Créé en 1979, le réseau BGE dispose aujourd'hui de 50 associations locales, qui représentent au total **466 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire, y compris les DOM, qu'animent plus de **900 conseillers-salariés** et 750 administrateurs bénévoles.

BGE ACCOMPAGNE LES ENTREPRENEURS A TOUTES LES ETAPES DE LA CREATION D'ENTREPRISE

- ▶ DÉTECTER**
 - > Susciter et encourager les vocations entrepreneuriales
 - > Passer de l'idée en projet
- ▶ ORIENTER**
 - > Comprendre les réalités d'une création d'activité
 - > Valider la cohérence personne/projet
- ▶ STRUCTURER**
 - > Etude de marché, plan d'affaires, stratégie commerciale...
 - > Test en couveuses
- ▶ FINANCER**
 - > Trouver les fonds nécessaires au projet
- ▶ DÉVELOPPER**
 - > Pérenniser l'activité, stratégie de développement, premières embauches, mise en réseau...

Retrouvez-nous sur www.bge.asso.fr

CHIFFRES CLES 2014

- 52 600** Parcours individuel d'accompagnement
- 17 100** entreprises créées
- 28 600** emplois générés
- 2 650** projets testés en couveuse
- 26 500** chefs d'entreprise accompagnés dans le développement de leur activité

74% d'entreprises pérennes à 3 ans



Tester et développer son activité

TESTER son projet, DÉVELOPPER son entreprise, APPRENDRE le métier de chef d'entreprise par la confrontation directe au marché, dans un cadre légal et sécurisé: le CAPE

Des services innovants proposés par les couveuses d'entreprises :

- L'incubateur national Aurore, favorisant la communauté d'entrepreneurs
- Les espaces de coworking Open Boréal
- Les écosystèmes entrepreneuriaux Boréal
- Les couveuses spécialisées par filière métier
- La certification professionnelle
- Le renforcement de l'action dans les territoires d'outre mer

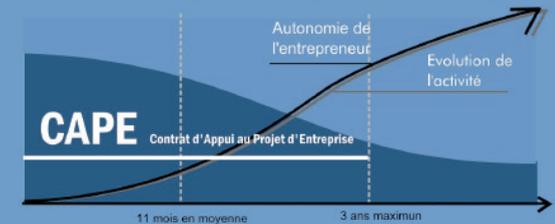
55 adhérents	220 lieux d'accueil	Chaque année, près de 5000 entrepreneurs sont accompagnés, dont 60% femmes et 20% jeunes
80% retour à l'emploi	dont 55% création d'entreprises	

Les 2 expertises des couveuses d'entreprises :

1. Apprentissage du métier d'entrepreneur
2. Services au développement de l'entreprise

1€ investi **2€** de richesse économique locale créée

25 millions d'euros générés sur les territoires chaque année



À CEUX QUI OSENT ALLER LÀ OÙ PERSONNE N'EST JAMAIS ALLÉ.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SONT FIÈRES D'ÊTRE AUX CÔTÉS DE 2,5 MILLIONS D'ENTREPRENEURS QUI SE BATTENT CHAQUE JOUR POUR LEUR ENTREPRISE.



FAIRE AVANCER TOUTES LES ENVIES D'ENTREPRENDRE



FRANCE ACTIVE, votre partenaire pour développer l'Économie sociale et solidaire dans les territoires

Chaque année, **6 600** projets accompagnés et financés

36 000 emplois créés ou consolidés

240 M€ de concours financiers mobilisés

130 points d'accueil

41 Fonds territoriaux



LE 1^{ER} RÉSEAU FRANÇAIS DE FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES.



Des prêts d'honneur sans intérêts ni garanties pour renforcer les fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprise.



Un accompagnement pour les nouveaux entrepreneurs, notamment par des parrains eux-mêmes entrepreneurs expérimentés.

CHAQUE ANNÉE, CE SONT :



176 millions d'euros dont 38 au titre du dispositif nacre



16 565 entreprises créées



55 000 chefs d'entreprise accompagnés



39 538 emplois créés ou maintenus dont 64% étaient sans emploi



87% de pérennité à trois ans



230 plateformes partout en France

Chiffres 2013

www.initiative-france.com



QUI MIEUX QU'UN CHEF D'ENTREPRISE PEUT ACCOMPAGNER UN NOUVEL ENTREPRENEUR ?

QUI SOMMES-NOUS ?

Un réseau de 48 associations de chefs d'entreprise en France (et essaimage dans 6 autres pays), qui ont pour mission d'accompagner les créateurs ou repreneurs de futures PME créatrices d'emplois et de valeur sur leur territoire. Chaque année, les 4.800 chefs d'entreprises, membres des associations Réseau Entreprendre®, contribuent à la réussite de près de 800 nouveaux entrepreneurs. Depuis 1986, Réseau Entreprendre® a permis le développement de 6.800 entreprises, et la création ou la sauvegarde de 65.000 emplois.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER OU REPREDRE UNE FUTURE PME ? DEVENEZ LAUREAT RÉSEAU ENTREPRENDRE®

Après une rencontre avec des chefs d'entreprise et une sélection de votre candidature, devenez Lauréat d'une association Réseau Entreprendre® et bénéficiez gratuitement d'un accompagnement qui vous fera grandir et réussir votre projet d'entreprise :

- un accompagnement personnalisé par des chefs d'entreprise expérimentés, pendant 2 à 3 ans.
- un prêt à taux zéro de 15.000 à 50.000€, et jusque 90.000€ pour les projets innovants.
- un accès facilité aux banques.
- un espace d'échanges et d'entraide avec d'autres entrepreneurs.
- l'accès à un réseau national et international de chefs d'entreprise et une aide à l'intégration dans le tissu économique.

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.RESEAU-ENTREPRENDRE.ORG



Laboratoire d'innovations partenariales, Le RAMEAU est à la fois un **observatoire national** pour qualifier les enjeux des partenariats, un **centre d'expérimentations** pour faire émerger de nouveaux modèles et un **lieu de réflexions prospectives** pour partager et déployer des solutions innovantes à grande échelle.

Le RAMEAU est un laboratoire de recherche appliquée sur les alliances innovantes au service du bien commun

Le RAMEAU a pour vocation d'éclairer les décideurs sur la dynamique de co-construction, et d'aider les organisations à se saisir de l'opportunité de ces nouvelles alliances. C'est à la fois un **observatoire national** pour qualifier les enjeux des partenariats, un **centre d'expérimentations** pour faire émerger de nouveaux modèles ainsi qu'un **lieu de réflexion prospective** pour partager et déployer des solutions innovantes à grande échelle.

Créé en 2006 sous statut associatif d'intérêt général, ce laboratoire de recherche appliquée est radicalement innovant par l'atypicité de sa démarche. Il part de la réalité de terrain, partagée avec les décideurs et les praticiens des organisations, pour comprendre et modéliser les mouvements émergents.

L'action du RAMEAU se décline en 3 missions : **témoigner, transmettre et innover.**

Le RAMEAU en quelques chiffres

Association d'intérêt général, créée en mars 2006

8 ans de recherche appliquée

Plus de 400 organisations bénéficiaires

780 expérimentations de terrain

36 études de référence

22 groupes de réflexion prospective

37 M€ mobilisés pour le changement d'échelle d'innovations sociétales

1,5 M€ de budget annuel / 8 permanents et 8 contributeurs réguliers.

Fondés sur une démarche de co-construction, les programmes de recherche sont menés en partenariat avec un cercle de 30 acteurs de référence, notamment la Caisse des Dépôts, le Mouvement Associatif et le MEDEF.

© Association Le RAMEAU - 1, allée Charles V - 94300 Vincennes - Tél 01-53-66-99-70 - www.lerameau.fr



Solidarités Nouvelles face au Chômage

Le chômage n'est pas une fatalité. Agissons ensemble !

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée il y a 30 ans sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ? En plaçant la relation humaine et le suivi personnalisé des chômeurs au cœur de l'aide au retour à l'emploi.

Aujourd'hui, grâce à Solidarités Nouvelles face au Chômage, 60 % des chercheurs d'emploi accompagnés trouvent une solution positive en fin d'accompagnement.

Solidarités Nouvelles face au Chômage en chiffres *

- + 2 700 personnes accompagnées
- + 1 600 accompagnateurs
- + 125 groupes de solidarité
- + 60 % de personnes accompagnées trouvent une solution positive
- + 3 300 donateurs réguliers
- + 109 emplois solidaires créés et financés dans 97 associations partenaires



SNC - BP 26246 75062 Paris Cedex 02 - Tél. 01 42 47 13 41 - snc@snc.asso.fr - snc.asso.fr

10/14 - SNC/RY - Octobre 2013



Les membres de RDS se rassemblent sur une conviction : « Un système performant de relations sociales est une source d'efficacité économique et sociale, de progrès durable pour les entreprises, pour les structures publiques, pour les salariés et pour la société dans son ensemble »

Ils sont conscients que le dialogue social nécessite non seulement une écoute mutuelle mais aussi la capacité à anticiper l'avenir, le courage d'assumer les différences et la volonté d'affronter lucidement les évolutions de l'environnement.

RDS est une association qui réunit des entreprises et des structures publiques ainsi que l'ensemble des organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan national.

RDS constitue un lieu d'échange qui permet aux dirigeants et aux syndicalistes :

- de débattre librement en dehors du champ de la négociation
- de prendre du recul, d'anticiper sur les sujets à instruire
- d'aborder sans tabou des sujets sensibles
- de comprendre les facteurs de réussite ou d'échecs du dialogue social

RDS s'attache à promouvoir un dialogue social loyal et efficient :

- en incitant les universités et les écoles à prendre en compte les apports du dialogue social dans leurs cursus de formation initiale et continue
- en animant des rencontres publiques qui permettent aux adhérents de croiser leurs points de vue et de confronter leurs expériences en toute liberté
- en organisant régulièrement les « Assises du dialogue social dans la fonction publique »
- en valorisant les réalisations des acteurs à travers des ouvrages



www.rds.asso.fr



La Fondation Prospective et Innovation, créée en 1989 par René Monory et François Dalle, et présidée aujourd'hui par Jean-Pierre Raffarin, a pour mission, reconnue d'utilité publique, d'aider à anticiper les évolutions à venir, et de favoriser le renouveau à toutes les échelles, depuis la gouvernance mondiale jusqu'à l'innovation locale.

Elle poursuit cette mission en travaillant plus spécialement à approfondir et accompagner les phénomènes d'émergence qui sont le trait dominant de la période présente, et parmi lesquels la transformation de la Chine tient une place majeure.

Elle s'emploie aussi à identifier les points névralgiques du changement en cours, soit au travers de colloques sur des sujets critiques (tels que le e-learning, les valeurs éthiques, la place de la prospective), soit au moyen de rencontres très ciblées avec des acteurs clé du jeu international. Dans cette perspective, elle apporte son soutien au Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires.

futuribles
INTERNATIONAL



Informations / contact

Benjamin Privey • Futuribles International,
47 rue de Babylone • F-75007 Paris

Tél. + 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail bprivey@futuribles.com • Site Internet

<http://www.futuribles.com/fr/qui-sommes-nous/association/>

Association créée en 1960, Futuribles International mène des activités de veille et de prospective comme aide à la décision et à la construction de futurs choisis. Ses objectifs sont de :

✓ **DÉCRYPTER LA DYNAMIQUE À MOYEN ET À LONG TERME DU MONDE CONTEMPORAIN**

Contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique du monde contemporain à moyen et à long terme, notamment grâce à Vigie, un système de veille mutualisée sur l'évolution de l'environnement stratégique des entreprises et des organisations. Vigie permet d'être en permanence informé des tendances lourdes (de leur confirmation et / ou inflexion) et émergentes (« signaux faibles ») de cet environnement stratégique.

✓ **EXPLORER L'ÉVENTAIL DES FUTURS POSSIBLES**

Explorer ce qui peut advenir, les futurs possibles (futur-ibles), en tenant compte des grands facteurs de permanence et de discontinuité, pour mettre en évidence les véritables défis du futur.

✓ **EXAMINER LES POLITIQUES ET STRATÉGIES QUE LES DIFFÉRENTS ACTEURS PEUVENT ADOPTER**

✓ **PROMOUVOIR LA VEILLE ET LA PROSPECTIVE COMME INSTRUMENTS D'AIDE À LA DÉCISION**

Fondation Prospective et Innovation

1, rue de Courty – 75007 PARIS

www.prospective.innovation.org

Irène KERNER, Déléguée générale : 01 53 85 84 00



Une Fondation au service de l'action

Présidée par Hervé Frapsauce, Directeur Général de MMA, la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur est un Do Tank qui a pour ambition de soutenir et encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs et des territoires à tirer parti des mutations.

La France est riche en Think tank qui pour la plupart sont de qualité, mais ont cependant du mal à faire passer leurs idées en actions concrètes. Les « diseurs » sont rarement des « faiseurs ». Le temps est venu de se mettre à l'écoute de ceux qui agissent. Ainsi, par exemple, on a tout essayé d'en haut pour lutter contre le chômage sauf ce qui marche déjà à l'étranger mais aussi en France où le taux de chômage peut varier du simple au triple suivant les territoires. Les facteurs de développement des territoires sont d'abord endogènes. La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur entend faire remonter et connaître les initiatives entrepreneuriales réussies de ceux qui construisent l'avenir et préparent la France à relever les défis du XXI^{ème} siècle.

La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur reprend à son compte les ambitions du Cercle des Entrepreneurs du Futur (www.lapropective.fr) créé en 2003 par le professeur Michel Godet (membre de l'Académie des Technologies) et le professeur Jean-Claude Bouly¹ (titulaire de la chaire Développement de la petite entreprise et Artisanat au Cnam). La Fondation est animée aussi par l'esprit d'évergétisme : « le bienfait public à partir des libéralités privées » qui nous vient de l'Antiquité où les riches se ruinaient pour l'intérêt général. Elle entend aussi « penser et agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et au soutien de l'entrepreneuriat ainsi que des initiatives locales de développement ». Mais la Fondation entend aller plus loin et donner plus d'impact médiatique national et régional à cette belle initiative pertinente et impertinente qui a fait ses preuves notamment au travers du Grand prix des bonnes nouvelles des territoires qui en est à sa 7^{ème} édition. Dans un premier temps, la Fondation ne changera rien au Prix 2015-2016 et abondera la dotation attribuée aux lauréats. Ce prix, comme les précédents, sera remis en juin 2016 par Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre et président de la Fondation Prospective et Innovation.

¹ Ces derniers sont membres du Conseil scientifique et d'administration de la Fondation

Dorénavant, le Grand Prix de la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur sera décerné chaque année et consacré aux Bonnes Nouvelles des Territoires et à l'Innovation au service de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.

Une Vision volontariste et optimiste pour un avenir responsable et solidaire à construire ensemble.

Les problèmes ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux.²

L'avenir n'est jamais écrit d'avance, il reste toujours à construire (ou à détruire). Tout dépend des hommes; il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projets et sans hommes de qualité pour les porter. La première bonne nouvelle, c'est qu'un monde nouveau se prépare. Il est en marche, et ceux qui n'auront su ni s'y préparer, ni s'adapter à ses bouleversements, ni en être les acteurs, régresseront, voire disparaîtront selon les lois darwiniennes de sélection et de différenciation des espèces.

Les portes du changement et de l'espoir se trouvent dans les entreprises et les territoires qui, face aux contraintes, innoveront et compteront d'abord sur eux-mêmes.

Les défis communs à relever pour redresser le pays face à l'ampleur des mutations démographiques, environnementales, numériques, technologiques, et sociologiques font du XXI^{ème} siècle le grand carrefour des changements. Ces défis sont autant d'occasions de rebonds individuels et collectifs pour faire émerger de nouvelles formes de solidarités et d'initiatives entrepreneuriales. Le capitalisme coopératif est toujours bien vivant, notamment dans les sociétés d'assurance telles que MMA. Les valeurs du mutualisme qui fondent l'économie sociale de marché sont plus que jamais d'actualité : responsabilité et efficacité, humanisme et lien social, solidarité et partage, avec en clef de voûte la performance économique pour garder la maîtrise de son destin.

² Propos d'un ancien résistant de 39-45 à son fils.



Les entrepreneurs d'assurances au service des Entrepreneurs du Futur pour les accompagner dans la maîtrise des risques (assurer et rassurer)

Les entrepreneurs d'assurances MMA sont d'abord des entrepreneurs de proximité qui croient en l'avenir de l'entreprise sur les territoires. Ils ont décidé de s'associer et de soutenir les initiatives réussies et concrètes sur le terrain des Entrepreneurs du Futur (ceux d'aujourd'hui et de demain qui préparent l'avenir). Il n'y a pas d'action sans risque, le métier des entrepreneurs d'assurances est précisément de rassurer les entrepreneurs en leur facilitant une prise de risque assurée et maîtrisée.

Quatre domaines d'action privilégiés

1° Recenser, repérer et soutenir avec le Grand Prix de la Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur les bonnes nouvelles des Territoires avec les initiatives locales de développement (privées, publiques, mutualistes, associatives) les plus novatrices en raison de leur caractère réussi, reproductible et exemplaire, l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement d'activités nouvelles au sein des entreprises existantes.

2° Soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement d'activités nouvelles au sein des entreprises existantes. Contribuer à la diffusion des réussites et des bonnes pratiques en matière de créativité et d'innovation dans les territoires et notamment en matière d'innovation non technologique et disruptive.

3° Mettre en perspective et accompagner la profonde mutation des entreprises en matière de transformation digitale, d'expérience client, de culture « data », afin d'anticiper les risques pour mieux saisir les opportunités de croissance.

4° Apporter aux entreprises naissantes et existantes des outils collaboratifs d'accompagnement à la création et d'aide à la décision et à la prise de risque.





Membres du Cercle des Entrepreneurs du Futur

